

RESTRUCTURATION DU COLLEGE D'HERRLISHEIM



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS RHIN

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

Hôtel du département
Place du quartier Blanc
967964 STRASBOURG

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
2.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES DU SITE	3
2.1	Le site d'implantation	3
3.	Diagnostic des existants	5
3.1	Effectifs	5
4.1	5
3.2	Analyse fonctionnelle	5
4.1	5
4.2	5
3.2.1	Comparaison existants/référentiel	5
3.2.2	Principaux dysfonctionnements	6
3.3	Diagnostic technique	6
3.4	Diagnostic énergétique	7
4.	ETUDE DE FAISABILITE	8
5.	PROGRAMME THEORIQUE	9
5.1	Le programme théorique de surfaces	9
5.2	Le programme de restructuration	9
6.	PLANNING INDICATIF	11
7.	ESTIMATION PREVISIONNELLE	11

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Département du Bas-Rhin a affirmé son engagement fort pour construire l'avenir des jeunes bas-rhinois en adoptant une stratégie globale : le plan « Actions Educatives et collège » pour renforcer l'égalité des chances, donner des opportunités à chacun et favoriser la construction de futurs citoyens autonomes et engagés.

Ce plan s'appuie sur un engagement financier conséquent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) dans les collèges de plusieurs dizaines de millions d'euros jusqu'en 2024.

L'opération consiste à restructurer l'ensemble du site du collège Simon Veil de Herrlisheim, y compris les bâtiments de logements, de manière à répondre aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité incendie...) et de proposer des locaux performants sur le plan énergétique.

Le projet doit permettre de supprimer les non conformités concernant l'accessibilité et la sécurité incendie et l'ensemble des dysfonctionnements qui affectent le collège : surface des salles de classe insuffisante, problèmes de flux, absence de certains locaux scolaires, cuisine non conforme. Les bâtiments sont vétustes et énergivores et les aménagements extérieurs (préau, abris vélo) ne sont pas adaptés à la logique fonctionnelle d'un collège.

Les travaux seront réalisés en site occupé. Il s'agira d'étudier et proposer un phasage des travaux permettant la continuité de l'enseignement. Pendant toute la durée des travaux, un soin particulier sera apporté à la gestion des flux et à la séparation des zones de chantier.

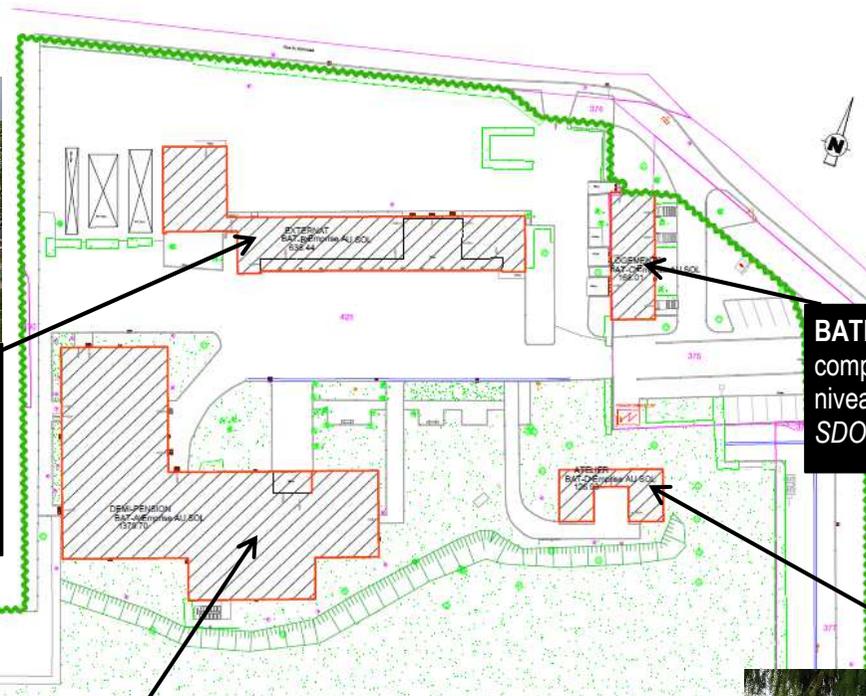
2. LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES DU SITE

2.1 Le site d'implantation

- Le site du collège Simone Veil est situé au **1 rue du collège à Herrlisheim**.
- Le site est composé de plusieurs parcelles dont la surface globale est de **20 882 m²**.
- **L'accès principal** du collège se fait depuis la rue du collège, à proximité des logements.
- Les enseignants stationnent à l'extérieur du site, sur les espaces publics, sur les rues du collège et du gymnase.
- Les logements possèdent également un espace de stationnement dédié dont l'accès se fait par l'accès livraison.
- L'accès livraisons ouvre sur la rue du gymnase.
- Les bus scolaires déposent les élèves au niveau de l'accès principal, sur une zone sécurisée. Il n'existe pas de parvis sécurisé
- Le site ne présente pas de contrainte urbanistique ou technique particulière. Il n'est pas concerné par le PPRI
- Le site comprend **4 bâtiments indépendants** :



BATIMENT B / externat : il abrite une partie de la vie scolaire, la chaufferie, la salle d'étude, des espaces d'enseignement
SDO = 1217 m²



BATIMENT C / logements : datant de 1973, ils comportent 3 logements répartis sur deux niveaux (dont un transformé en grenier)
SDO = 375 m²



BATIMENT A / demi-pension : il abrite la cuisine, le réfectoire, le CDI, l'infirmerie, l'administration, les espaces enseignants, la salle informatique et la sous-station du bâtiment.
SDO = 1674 m²



Les ateliers : le bâtiment modulaire abrite les ateliers techniques du collège (zone vestiaire, détente, établi et garage)
SDO = 120 m²

3. DIAGNOSTIC DES EXISTANTS

3.1 Effectifs

- Le collège Simone Veil est un groupe de bâtiments ERP dont le bâtiment A ou 1 (demi-pension) est de 3^{ème} catégorie de type R avec activité de type N et le bâtiment B ou 2 (externat) est de 4^{ème} catégorie de type R.
- **Effectif :**
 - TOTAL : 323 élèves
 - Externes : 200
 - Demi-pensionnaires : 120
- Concernant la **restauration**, la cuisine produit sur place environ 280 repas par jour :
 - 160 demi-pensionnaires
 - 120 élèves télé restaurés
- Concernant le **ramassage scolaire**, environ 115 élèves utilisent le ramassage scolaire : 2 bus le matin et 2 bus en fin de journée.

3.2 Analyse fonctionnelle

3.2.1 Comparaison existants/référentiel

Le collège dispose d'un nombre important de salles d'enseignement (+4 salles par rapport au référentiel). L'analyse détaillée des surfaces unitaires montre toutefois que 4 salles présentent une surface inférieure à 40m² et qu'une seule salle dispose d'une surface légèrement supérieure à 60m², surface nécessaire pour pouvoir réorganiser rapidement et facilement l'agencement en fonction des formules d'enseignement proposées.

S'agissant des enseignements spécialisés, le nombre de salles de l'établissement est inférieur au référentiel mais correspond au nombre d'enseignants. Par contre les surfaces unitaires de ces espaces sont souvent inférieures aux surfaces du référentiel (-20 à - 30m²).

3.2.2 Principaux dysfonctionnements

Des entretiens ont été menés avec les membres du personnel (enseignants, technique, administratif, vie scolaire, restauration, direction), les élèves et les parents d'élèves. Ces entretiens ont mis en exergue les demandes et observations suivantes :

- Difficulté fonctionnelle liée à la séparation physique du collège en 2 bâtiments sans liaison
- Salles d'enseignement inadaptées, surfaces insuffisantes pour accueillir 30 élèves
- Cuisine non conforme.
- Absence de traitement acoustique de la salle de restaurant
- La salle de restauration des commensaux sert également de salle de réunion
- Administration positionnée dans une zone de passage bruyante
- Infirmerie trop petite
- Surface de la salle des enseignants insuffisante. Implantation du bureau d'accueil des parents inadaptée au milieu de cet espace
- Salle de permanence sans vues sur l'extérieur
- Surface du préau insuffisante
- Absence de foyer pour les élèves
- Absence de salle polyvalente
- Implantation du rangement des 2 roues trop éloignée de l'entrée
- Absence de parvis sécurisé
- Absence de parking pour les enseignants
- Equipements sportifs extérieurs vétustes
- Inconfort généralisé dans tous les espaces exposés au soleil
- Absence de traitement acoustique des circulations

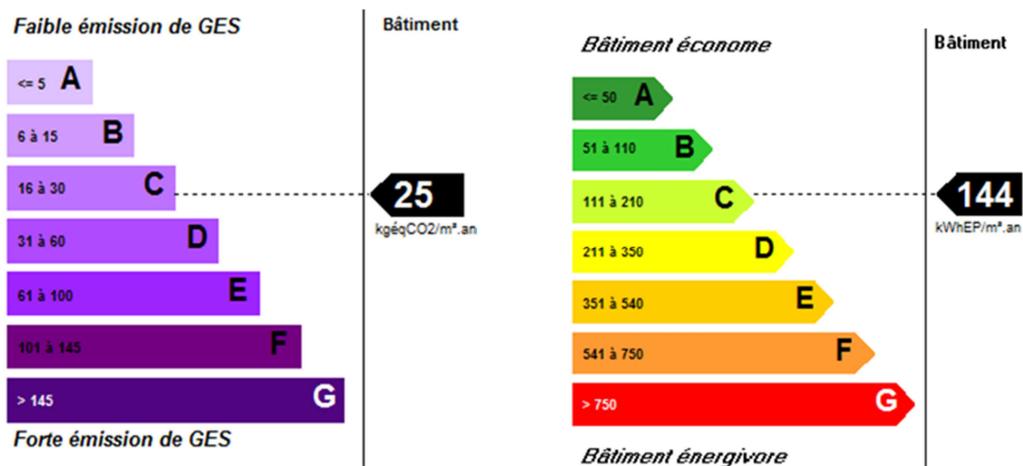
3.3 **Diagnostic technique**

Les principaux problèmes recensés concernent :

- L'accessibilité et notamment l'absence d'ascenseur
- La sécurité incendie
- Le confort thermique et l'absence de ventilation
- La dangerosité des volets roulants du bâtiment 2
- L'acoustique des circulations et du restaurant
- La cuisine
- L'installation de chauffage vétuste
- La vétusté générale des bâtiments

3.4 Diagnostic énergétique

L'ensemble des déperditions pour l'établissement est d'environ 370 kW. La chaufferie surdimensionnée et vétuste sera renouvelée.



Bilan 2017					
Electricité		Chauffage		Eau	
Electricité consommée [kWh]	Coût élec [€TTC]	Total chauffage consommé [kWh]	Total chauffage [€ TTC]	Consommation d'eau [m³]	Coût eau [€ TTC]
113 961	15 410	529 369	28 143	1 135	4 241

4. ETUDE DE FAISABILITE

A l'issue d'une large concertation en phase préprogramme (élèves, parents d'élèves, tous les corps enseignants, administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 20 juin 2019. Ce dernier a retenu le scénario ci-dessous:

- Mises aux normes complète du collège : accessibilité PMR et sécurité incendie, dans le cadre de l'ADAP
- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (objectif d'atteindre un niveau BBC en mise en place d'une ventilation double flux)
- Aménagement d'un parvis sécurisé
- Déplacement du garage à vélos et des ateliers
- Aménagement du parking enseignants et clôture avec portillon entre la cour et les logements
- Création d'un préau
- Construction d'une nouvelle cuisine
- Restructuration partielle des bâtiments 1 et 2 afin de se rapprocher du référentiel d'un collège 300

5. PROGRAMME THEORIQUE

L'opération consistera à restructurer partiellement les bâtiments 1 et 2. Les espaces qui ne seront pas modifiés seront simplement rénovés. Les bâtiments atelier et logements bénéficieront d'améliorations ponctuelles. Il n'y aura pas d'extension.

5.1 Le programme théorique de surfaces

Il est détaillé dans le tableau ci-dessous exprimé en **S.D.O.**

ENTITE	SURFACE EN M ²
Espaces d'enseignement	1050
Espaces d'accompagnement à l'enseignement	555
Espaces des enseignants	82
Espaces de l'administration	144
Infirmierie	34
Maintenance	131
Sanitaires élèves	24
Circulations	462
Locaux techniques	75
Restauration	462
Espaces sportifs	20
TOTAL BATIMENT	3089
Espaces extérieurs	2070
TOTAL GENERAL	5159

5.2 Le programme de restructuration

L'objectif du projet consistera à redonner une cohérence d'ensemble à l'organisation de l'établissement tout en utilisant au mieux les existants, en améliorant les conditions de confort, en supprimant les dysfonctionnements et non conformités et en améliorant la performance énergétique des bâtiments. Le programme de restructuration comprendra :

- La création d'un **pôle scientifique** qui regroupera l'atelier de technologie et les salles de SVT et de sciences physiques
- Adaptation du nombre de salles **d'enseignement général** au référentiel avec extension des salles dont la surface est inférieure à 50 m².
- Extension de la **salle informatique**

- Extension du **foyer des enseignants** et création d'un bureau d'accueil indépendant
- Repositionnement de l'**administration**
- Repositionnement et extension de l'**infirmerie**
- Création d'un **foyer des élèves**
- Création d'une **salle de réunion** indépendante de la salle de repas des commensaux
- Restructuration du **service de restauration**
- Agrandissement du **CDI** et création d'un bureau pour le **COP**
- Agrandissement de la **salle des surveillants**
- Construction d'un **préau**
- Construction d'une **galerie de liaison** abritée entre les bâtiments 1 et 2.
- Déplacement de l'**abri vélos** vers l'entrée du collège
- Création d'un **parvis sécurisé** devant l'entrée du collège
- Création d'un **parking enseignants** accessible depuis le portail livraison.

Ces travaux de restructuration seront complétés par des travaux qui porteront sur :

- **L'amélioration de la performance énergétique** (niveau BBC rénovation) :
 - L'isolation des façades
 - Le remplacement des menuiseries extérieures
 - Le remplacement de l'isolation des terrasses et combles
 - Amélioration de la production d'énergies et de la distribution
 - Mise en œuvre de CTA double flux
 - Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques
- **L'amélioration des conditions de confort** :
 - Amélioration de la qualité de l'air grâce à la ventilation double flux
 - Mise en œuvre de BSO
 - Traitement acoustique des circulations et de la salle de restaurant
 - Amélioration des installations électriques
 - Amélioration des dispositifs d'éclairage (source LED + gestion)
 - Remplacement des installations techniques les plus vétustes (plomberie, etc)
- **L'amélioration des conditions de travail** :
 - Installations de courant faible conformes à la charte du CD67.
 - Rénovation de tous les espaces non concernés par les travaux de restructuration

- **La mise en conformité par rapport aux réglementations en vigueur**
 - Mise en accessibilité avec notamment la création d'un ascenseur
 - Traitement des dysfonctionnements ou non conformités qui affectent le SSI
- **Des améliorations diverses** nécessaires :
 - Sécurisation des espaces extérieurs (éclairage efficace)
 - Remplacement des réseaux défectueux,
 - Création d'un auvent sur la cour de l'atelier

A ces travaux s'ajoutera la nécessité de créer **une plateforme pour la mise en œuvre de bâtiments modulaires**

6. PLANNING INDICATIF

- **Septembre 2019** : Validation du PTD
- **Septembre 2019** : Consultation de la mission de maîtrise d'œuvre
- **Février 2020** : désignation du lauréat
- **Mars 2020** : démarrage des études
- **Mai 2021** : lancement de l'appel d'offres
- **Novembre 2021** : Démarrage des travaux
- **Septembre 2023** : Livraison et mise en service.

7. ESTIMATION PREVISIONNELLE

Les travaux seront réalisés avec un objectif de base rénovation BBC.

- **Coût Travaux** : 6.45 M€HT